

La Vie
de

Bulletin
Municipal

Déc. 2009 - N°50

Soues

www.soues.com

Le site internet de la Commune

*Goyeuses Fêtes
et Bonne Année 2010*

Le site d'ALSTOM sur lequel va être édifée la nouvelle usine

Sommaire



Edito	p.1
Événements	p.2
L'Intercommunalité	p.5
La vie des commissions.....	p.6
Vie économique.....	p.11
Vie associative et culturelle ...	p.12
Vie locale.....	p.23
Flashs et communiqués	p.26
Vie scolaire.....	p.28
Noces de.....	p.29



SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE : UN MAUVAIS COUP CONTRE LA POPULATION !

La taxe professionnelle est l'impôt que paie l'entreprise à la commune, à la collectivité locale sur laquelle elle exerce son activité. En bref, c'est l'équivalent de la taxe d'habitation dont s'acquittent l'ensemble des citoyens. Si l'on ajoute la taxe foncière (que paient les propriétaires d'une habitation) nous avons pratiquement l'essentiel des ressources de la commune.

Ces ressources fiscales contribuent aux investissements nécessaires pour le bon fonctionnement de la commune, du département, de la région.

Sur le plan national, la taxe professionnelle représente un montant de 28 milliards d'euros.

Nicolas Sarkozy et son gouvernement veulent supprimer cette taxe professionnelle au 31 décembre 2009.

Mme Parisot, représentante du patronat, exulte devant ce cadeau fiscal. Elle affirme que cela « musclera » nos entreprises.

Pourtant, du côté de la majorité, ça coince. M. Alain Juppé (ex premier ministre) déclare: « supprimer cette taxe c'est se foutre du monde... » Et M. Raffarin (lui aussi ex premier ministre) dit qu'il ne votera pas cette suppression.

La gauche vent debout refuse ce projet calamiteux. Pourquoi ?

• *73% des investissements publics civils sont portés par les collectivités locales. Cela constitue un levier crucial de soutien à l'activité économique.*

• *Le gouvernement compensera pendant un an le manque à gagner. Ensuite qui va payer ? Les ménages par le biais de la taxe d'habitation, d'où une énorme augmentation de cet impôt que supportent déjà durement les salariés..*

• *La suppression de la taxe professionnelle entraînera la suppression de nombreux services rendus à la population. Cette taxe finance les transports scolaires, la restauration scolaire, le RMI, l'aide à domicile, etc....En clair cette « réforme » pénalisera les plus défavorisés en mettant en cause les services publics locaux.*

La suppression de la taxe professionnelle affaiblit les communes en mettant en cause leur autonomie financière. Cette réforme fragilise les populations encore plus touchées par la crise.

Ce projet est néfaste, le gouvernement doit faire marche arrière !

Roger LESCOUTE
Maire de SOUES

VŒUX

Mes chers concitoyens, Permettez-moi, en cette fin d'année 2009, de vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année, même si je sais que pour nombre d'entre vous cette année qui s'achève ne vous aura pas apporté toutes les joies et satisfactions que vous en attendiez. L'isolement, la maladie, la perte d'êtres chers, la perte d'emploi et j'en passe ont touché beaucoup d'entre vous.

Je formule pour chacune et chacun de vous, mes vœux les plus sincères et chaleureux pour que l'année 2010 qui se profile, vous apporte bonheur réussite dans vos projets et surtout une excellente santé qui vous permette d'affronter les aléas de la vie avec force et espoir.

Pour notre compte, avec mon Conseil Municipal, nous ferons en sorte de vous rendre la vie toujours plus agréable à SOUES.

Roger LESCOUTE
Maire de SOUES

Menaces sur la démocratie locale

La réforme des collectivités fait débat dans le pays et rencontre beaucoup de détracteurs qu'ils soient de gauche ou de droite. Ajouté à cela la précipitation mise à la disparition de la taxe professionnelle, (certes très controversée également), dont on ne dit pas comment elle sera compensée dans le temps, aux collectivités, dont elle représente une ressource indispensable aujourd'hui, laisse perplexe. Ne met-on pas la charrue avant les bœufs ?

Ne serait-il pas plus cohérent de se pencher d'abord sur la réforme des collectivités (locales ou territoriales) pour, ensuite, aborder l'aspect de leur financement ?

On le sait bien, le Chef de l'Etat a fait de cette réforme une des priorités de son mandat. Lors du dernier Congrès des maires et des présidents de communauté de France, les élus ont bien compris qu'il voulait inciter à la fusion volontaire des communes et généraliser l'intercommunalité. Pourquoi pas, après tout ?

Mais à quel prix : à celui de l'aggravation des injustices, d'une recentralisation déguisée et d'une régression démocratique, d'une manipulation électorale ?

D'autre part, ce projet de réforme omet d'aborder la question des finances locales et reste flou sur la répartition des compétences entre collectivités.

Quelles sont les grandes orientations envisagées ? Tout d'abord, s'il n'est plus question de supprimer (au moins dans l'immédiat) les départements, on crée des conseillers territoriaux (appelés à remplacer les conseillers généraux et régionaux), qui siègeraient à la fois au conseil général et au conseil régional, dès 2014. Ceci permettrait certes de diminuer de moitié le nombre d'élus départementaux et régionaux (de 6 000 à 3 000 pour plus de 600 000 élus locaux), mais surtout, nous dit-on, de réduire le coût de la démocratie locale ! C'est un argument fallacieux. Que veut-on ? Plus de centralisation, moins de démocratie de proximité ?

Ensuite, on veut réduire l'éclatement communal et donc favoriser le regroupement favoriser la fusion volontaire de communes ou le regroupement de départements ou régions, de façon à en faire des territoires plus puissants capables de rivaliser avec les territoires européens les plus riches. De la même façon, on veut créer des métropoles, correspondant à des agglomérations d'au moins 500 000 habitants,

qui se substitueraient sur leur territoire, au Conseil Général. On nous parle de réduire les collectivités, alors que l'on en rajoute d'autres avec le projet de création des « métropoles ». Ou est la cohérence ? Tout ceci a une connotation politicienne évidente. Aujourd'hui, la gauche détient la majorité des départements et la quasi-totalité des régions. Pour le Président de la République, il s'agit d'inverser les choses et pour cela il n'hésite pas à vouloir changer par la même occasion le mode de scrutin en proposant celui uninominal à un tour, fait pour casser la gauche.

La réforme est nécessaire, mais plutôt celle des compétences (clarification) et des moyens (autonomie financière) que cette véritable mise sous tutelle à peine déguisée de l'Etat.

Depuis mars 2003, l'autonomie financière des collectivités territoriales est un principe constitutionnel. Pourtant, celles-ci ne maîtrisent qu'une faible partie de leurs ressources, la plus grosse partie provenant de dotations versées par l'Etat. Et l'ont veu aggraver cela en supprimant la taxe professionnelle, dès janvier 2010, ... sans dire comment on la remplacera à partir de 2011 !

C'est clair, on veut aggraver la contradiction de la décentralisation française qui voit l'Etat transférer aux collectivités locales des attributions toujours plus nombreuses tout en ne leur accordant ni l'autonomie fiscale, ni les transferts de ressources propres à les financer correctement. A cela s'ajoute la forte inégalité de ressources entre territoires, car le dispositif de péréquation qui vise à réduire ces inégalités demeure très insatisfaisant.

La suppression de la taxe professionnelle va engendrer un transfert de la fiscalité vers les ménages. De 50 / 50 à peut près aujourd'hui, dans les deux ou trois années qui viennent on va passer à 27% pour les Entreprises et 73 % pour les ménages. C'est insupportable.

Même le président départemental de l'UMP, le confie dans un interview dans la NR du 29 octobre dernier : il ne serait pas favorable à cette réforme et tout particulièrement à la disparition de la taxe professionnelle qui pourrait « limiter l'autonomie des collectivités, diminuer leurs ressources et pourrait déboucher sur une hausse des impôts ». Pour lui, « cela n'est pas cohérent et revient à recentraliser ».



D'autres éminents élus ont réagi aussi contre ce projet :

Claudy LEBRETON, président de l'Assemblée des départements de France note que, contrairement aux affirmations du Chef de l'Etat, les dépenses des collectivités n'ont pas augmenté entre 2003 et 2007 de 40 milliards d'euros, mais de moins de 12 milliards, hors transferts de l'Etat (6 milliards au titre de la loi du 13 août 2004 et 5,9 au titre du transfert du RMI). De plus, les emplois transférés par l'Etat sont de 40 000 (20 000 pour les TOS de l'Education Nationale et 20 000 pour les personnels de la DDE), alors qu'on leur « reproche » la création de 36 000 emplois ! Il souligne que le gouvernement préfère s'attaquer à 26 régions et 102 départements, plutôt qu'à 36 000 communes.

Alain ROUSSET, président de l'Association des régions de France dénonce, lui, « un mode de scrutin des années 30 pour un mode d'organisation département-région qui date des années 70 » et une « institutionnalisation du cumul des mandats doublée d'une plus forte politisation des enjeux locaux » de même qu'un « non-sens, les conseillers généraux et régionaux ne représentant qu'1% du

nombre total des élus ». Ainsi, l'hyper-président pratique l'hyper-centralisation.

Enfin, tout aussi grave, la suppression de la compétence générale à nos collectivités territoriales (Conseil Général par exemple), les priverait de toute action volontariste dans des domaines autres que leurs compétences obligatoires. Cela se traduirait par la fin de l'aide aux associations sportives et culturelles, ce qui serait dramatique pour leur survie. C'est au lien social qu'on s'attaque et c'est la démocratie qui est touchée.

La fronde des élus de tout bord et la mobilisation de l'ensemble des citoyens aura-t-elle raison de l'entêtement d'un président peu soucieux de préserver la démocratie locale et le lien social ?

Guy Poeydomenge

Evénements

Rapide tour d'horizon sur les résultats du recensement de 2006

Ce début d'automne, nous avons pu prendre connaissance des résultats du recensement intervenu en 2006 sur notre commune.

Quels sont les premiers enseignements que l'on peut tirer de ce document, sous ses principaux aspects ?

POPULATION



Après avoir atteint 3179 habitants au recensement de 1990, elle diminue lors des deux derniers, passant à 3056 en 1999 et **3023** en 2006, soit une diminution de **4,9%** entre 1990 et 2006. Les femmes représentent **51,5%** de la population. Les plus de 65 ans représentent quant à eux **18,75%** de cette même population, alors que les moins de 15 ans comptent pour **16,3%**.

MÉNAGES



Par contre, le nombre de ménages augmente régulièrement sur la période, passant de 1102 en 1990, à 1165 en 1999 et 1264 en 2006, soit une augmentation de **14,7%** entre 1990 et 2006. Toutefois,, le nombre moyen de personnes par ménage a diminué entre 1999 et 2006, passant de 2,66 à **2,38**.

LOGEMENTS



Le nombre de logements a augmenté de **13,3%** entre 1990 et 2006, quasiment au même rythme que le nombre de ménages, ce qui est en soi, logique. Les maisons individuelles représentent **74 %** du parc, alors que les appartements ne représentent que **26%**. La part des maisons individuelles a augmenté d'un peu plus de **6%** depuis 1999.

EQUIPEMENT AUTOMOBILE



43% des ménages ont au moins **1** automobile et près de **49%** en ont **2** ou plus. Par rapport à 1999, le nombre de ménages ayant 2 voitures ou plus a augmenté de **16,6%**, alors qu'il reste relativement stable pour ceux qui n'en ont qu'une (+1,5%)

LOTISSEMENTS



Indépendamment des constructions « individuelles », entre les deux recensements de 1999 et 2006, deux permis de construire pour **des lotissements** importants ont été délivrés en **2003**. Il s'agit des lotissements « **Champ Libre** » pour **29** lots (rues Clément Ader, Caroline Aigle, Jacqueline Auriol et impasse Jacqueline Auriol) et « **Le toit Familial** » pour **47** logements en location (rues Hélène Boucher et Maryse Bastié). Depuis le dernier recensement de 2006, sont venus s'ajouter en **2007**, le lotissement « **Le chemin du Bois** » (rue Hélène Boucher) avec **9** lots, plus récemment, en **2008**, le lotissement « **Les Vignes** » (rues Jean de La Bruyère, Jules Verne, George Sand) avec **21** lots et enfin en 2009, le « **Square Roche Fougère** » (rue Noël Claverie), avec **14** lots. En projet, nous avons une demande en cours (rue André Breyer), « **Les près Senmartin** » (rue André Breyer) avec **16** lots et enfin un projet de l'**OPAC** (avenue de la Libération)

Lors de la réunion du Conseil Communautaire du Grand Tarbes du 6 novembre dernier, une délibération importante était à l'ordre du jour : celle autorisant le Président (G. Trémège) à signer le protocole d'accord Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes – Alstom – CACG / SEPA.

De quoi s'agissait-il ? De prendre acte, pour les trois parties (Alstom Transport, Le Grand Tarbes et son aménageur le consortium CACG-SEPA), des volontés suivantes :

1 – entre Alstom Transport et la CACG-SEPA (aménageur retenu par le Grand Tarbes) : du transfert de propriété, au profit des aménageurs, du site Alstom hors partie rénovée dont Alstom gardera la propriété. Ces deux entités sont donc convenues de conclure une promesse de vente, puis des actes authentiques de cession pour chacune des zones cédées ;

2 – entre le Grand Tarbes et les aménageurs : l'engagement du Grand Tarbes à acheter aux aménageurs une partie des zones que ce dernier aura achetées à Alstom Transport, pour y réaliser un parking public de 500 places, la construction d'un restaurant inter-entreprises et, ultérieurement, éventuellement, un hôtel d'entreprises.

Les trois parties ont donc convenu de se rapprocher pour prendre acte de leurs engagements respectifs et de signer à cet égard un Protocole d'accord dont l'objet est de :

- déterminer les conditions et modalités de transferts successifs de propriété
- prendre acte des engagements réciproques relatifs à l'état environnemental de la zone vendue par Alstom (pollutions notamment)
- de préciser les conditions d'entrée en jouissance de la zone achetée par le Grand Tarbes aux aménageurs
- de fixer les conditions d'occupation du restaurant inter-entreprises qui sera construit par le Grand Tarbes et dont Alstom transport est pressenti comme gérant mandataire et assurera la charge du loyer.

C'est donc un pas essentiel qui vient d'être franchi et qui a été concrétisé par la signature de ce protocole, par les trois parties, le **24 novembre** dernier, à la salle polyvalente de SOUES.

Ce jour là, outre les trois parties citées plus haut, l'Entreprise GALLEGO (constructrice de la nouvelle usine Alstom), les Groupes SIMON INVANHOE France (investisseur pour la commercialisation de la ZAC), IMMOCHAN et AUCHAN (enseigne commer-

ciale) et CEGELEC (présent sur le site Alstom) étaient présents.

Pour ALSTOM, il s'agissait de souscrire un contrat de promotion immobilière avec la Société Gallego, pour rénover son site, mais aussi de signer une promesse de vente de 23 ha de terrains aux aménageurs de la ZAC Séméac-Soues (CACG-SEPA).

L'aménageur a organisé la mise en concurrence des opérateurs commerciaux et a nommé, sous conditions, un opérateur (SIMON / IVANHOE) qui développera un équipement commercial complet et qualitatif comprenant un hypermarché AUCHAN, une galerie commerçante, un ensemble de surfaces moyennes variées (habillement, sport loisirs culture, ...) et de nombreux services. La surface de vente créée devrait être de 31 500 m² environ et accueillir parmi les principales enseignes : Auchan Hypermarché, Décathlon, H et M, Darty, La Grande Récré, Conforama. La date d'ouverture envisagée pourrait être 2014-2015.

G.P.



La maquette de la future usine



Roger Lescoute durant son allocution



Le Président du Grand Tarbes signant le protocole

La Vie des Commissions

Commission scolaire

Garderie et cantine : la règle du jeu.

Quelques incidents, peu nombreux toutefois, mais sujets à polémiques inutiles s'étant produits depuis le début de l'année scolaire, il paraît utile de rappeler brièvement les règles du jeu pour l'accueil des enfants scolarisés à SOUES, dans les services péri-scolaires.

1 – Les inscriptions : année scolaire 2009 – 2010 (effectifs au 9 Novembre 2009)

Ecoles	Effectifs (9-11-09)	Garderies Elèves inscrits	% inscrits	Cantine Elèves inscrits	% inscrits
Barrouquère-Theil	104	89	85,5 %	83	79,8 %
Jean Jaurès	70	55	78,57 %	46	65,71 %
Maternelle	113	75	66,37	53	46,9 %
Total	287	219	76,3 %	182	63,41 %

2 – Les principaux points du règlement de la cantine scolaire



- service réservés aux enfants dont les **parents travaillent** (cas exceptionnels étudiés)
- l'inscription à la cantine doit s'accompagner de l'inscription à la garderie : dossier à remplir préalablement à la fréquentation
- le 1^{er} mois est payable à l'inscription, par la suite, les **factures sont acquittées d'avance**
- les parents dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire de façon irrégulière, doivent communiquer les jours, pour une semaine donnée, le **vendredi précédent avant 12h15**
- seuls sont remboursés les jours de maladie :
 - * sur production d'1 certificat médical
 - * à condition que le Secrétariat de Mairie soit prévenu avant 9h, le 1^{er} jour de l'absence
- une échelle de **sanctions** est prévue pour **tout manquement** aux règles de discipline et de correction.

3 – Les principaux points des règlements des garderies

Chaque école dispose de son règlement propre de garderie

Points de règlement	Ecoles Maternelles	Ecoles Primaires
Admission	Enfants dont les parents sont absents du domicile pour raison professionnelle (ou parent isolé travaillant)	idem
Service	Garderie	Garderie et non étude
Fonctionnement	Jours d'école, à l'exclusion du mercredi et du samedi La garderie ne fonctionnera pas pendant les heures de classe notamment les jours de conférence pédagogique ou de grève par exemple	idem
Horaires	7h30 – 8h50 12h – 12h15 13h30 – 13h35 16h45 – 18h30	7h30 – 8h35 11h45 – 12h15 13h – 13h20 (cantine uniquement) 16h30 – 18h30
Obligations	Accompagner l'enfant à la porte de la garderie et venir l'y reprendre	-soit venir chercher personnellement les enfants à la garderie - soit signer une décharge précisant à quelles heures l'enfant sera autorisé à quitter seul la garderie pour rejoindre le domicile familial

Rappel important : les parents sont tenus de respecter rigoureusement les heures d'ouverture et de fermeture de la garderie.

La Vie des Commissions



ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Nom de l'Association	Nom du Président	Adresse du Président
S.O.S.L.	DUBAU Jacques	22 Avenue des Pyrénées 65430 SOUES
CHANTEURS	DUBARRY Dany	56 avenue Henri Barbusse 65430 SOUES
COMITE DES FÊTES	DUBARRY Dany	56 avenue Henri Barbusse 65430 SOUES
3ème AGE	REMY Yvette	49 rue Brauhauban 65000 TARBES
A.R.A.C.	LAY Robert	10 rue Jules Vallès 65430 SOUES
BOÎTE A MUSIQUE	HUILLET Pierre-Jean	24 Rue Louis Aragon 65430 SOUES
DESSINE-MOI UN MOUTON	BARON Marie-Paule	77 Avenue Henri Barbusse 65430 SOUES
PERSONNEL COMMUNAL	GOMEZ Régine	17 Rue André Breyer 65430 SOUES
FEMMES LOISIRS	GILBERT Monique	6 Rue Honoré Laporte 65430 SOUES
CLUB DE SCRABBLE BIGORRE	LASPERCHES Sylvie	88 rue François Marques 65000 TARBES
PARENTS D'ELEVES	FORGUES Denis	5 rue de la Poste 65430 SOUES
CHASSEURS	CAUBISENS Bernard	24 Rue André Fourcade 65430 SOUES
MOUVEMENT DE LA PAIX	ALLAIRE Dany	19 Rue Emile Diverchy 65430 SOUES
M.R.B.B.	CONTE Pierre	7 Rue St Exupéry 65100
LE CLERGE	Frère Hermann DELPLANQUE	12 Rue de la Châtaigneraie 65310 LALOUBERE
LE MAUPENEC	CORONADO Danièle	29 Rue Jules Vallès 65430 SOUES
SOUES BARBAZAN BIGORRE HANDBALL	MAIRAL Michel	16 rue Marcel Lamarque 65600 SEMEAC
RECRE-ACTIVITES	LOPES Philippe	Rue du Maquis 65430 SOUES
COMITE DE DEFENSE DU BUREAU DE POSTE DE SOUES	LEZE Robert	56 Avenue Henri Barbusse 65430 SOUES
AMICALE TARBES AUTO RETRO	BOUCHON Gérard	7 rue Emile Diverchy 65430 SOUES
SOUES CIGOGNES FOOTBALL	LALLOZ Sébastien	36 lotissement du Moulin 65800 AUREILHAN
SOUES ACTIVITES VETERANS	PRIETO Jean-Marc	Adresse pour courrier : BUZY-DEBAT François 9 rue Louis Pasteur 65430 SOUES
LES GAMBETTES SOUESOISES	BATAN Brigitte	14 rue Jean Moulin 65430 SOUES
ROLLER ARTISTIQUE DES H-P	CHAMPION Albert	23 rue du Bousquet 65310 LALOUBERE
AMICALE LAÏQUE CANOË KAYAK	DANTIN Georges Comité Départ. Canoë Kayak	88 rue du Vignemale 65000 TARBES

Commission des Travaux

Parmi les principales réalisations du semestre, on peut signaler :

1 - ECOLE JEAN JAURES

Depuis début Septembre, les travaux de rénovation de l'école Jean Jaurès sont commencés. Cette opération a été programmée en deux tranches ; la première concerne le bâtiment sud, (travaux achevés mi décembre 2009) la seconde le bâtiment nord plus le préau (1er trimestre 2010).

Ces travaux consistent en la reprise de la toiture, des menuiseries, du chauffage, de l'électricité et de la peinture.

Pour cette première tranche, après appel à concurrence, la Commission d'appel d'offres de la Commune de Soues s'est réunie le 5 août 2009, en présence d'un représentant de la D.G.C.C.R.F. (Direction Générale de la Consommation de la Concurrence et Répression des Fraudes) et après examen des offres, ont été retenues :

- Lot 1 : Charpente / Couverture : deux entreprises - Retenue : Entreprise CAZALAS

- Lot 2 : Menuiseries : cinq entreprises - Retenue : Entreprise Menuisiers Bagnérais

- Lot 3 : Electricité : deux entreprises – Retenue : Entreprise ACTIV'ELEC

- Lot 4 : Plaquiste / Chauffage : deux entreprises – Retenue : Entreprise MESA

- Lot 5 : Peinture : six entreprises – Retenue : Entreprise LORENZI

Un deuxième appel d'offres permettra de choisir les entreprises qui travailleront pour la seconde tranche. Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour faire un bilan financier. Nous le ferons (bulletin 2010) après achèvement complet des travaux.

2 - TRAVAUX EGLISE

C'est la suite des travaux entrepris précédemment, à savoir l'alimentation électrique qui est reprise entièrement.

3 - RUE DU MAQUIS

Ces travaux d'aménagement sont prévus depuis 2007 ! Pourquoi un tel retard ?

En premier lieu, à cause du retard pris dans le cadre de l'exécution de la voirie du lotissement « champ libre ». Ces travaux se sont terminés fin été 2009. Nous ne voulions pas que les engins de chantier empruntent une voie nouvellement rénovée, à cause de risques de dégradations importants. Puis, commencés Octobre 2008, pour une durée de trois mois le changement de la conduite de gaz est en cours de finition (soit 10 à 11 mois de retard). Voilà, nous sommes fin 2009 et ce ne sera que début 2010 que cette voie sera aménagée.

4 - PARKING PLANTATION (Zone terrain de pétanque)

Les anciens plots ont été remplacés par des bordures béton. A terme ce sont les rochers qui seront enlevés.

R. CHABAT



Mieux connaître la vie de nos associations

En Octobre 2008, Monsieur le Maire de Soues et la commission culturelle organisaient une enquête auprès des associations ayant leur siège à SOUES.

Pourquoi cette enquête ?

Les associations constituent une richesse importante de notre commune, elles facilitent l'entraide entre les habitants, elles permettent de se livrer à une activité, un loisir, c'est aussi une école d'engagement au service des autres et quelquefois une école qui peut conduire à prendre des responsabilités plus importantes.

Il s'agissait de mieux connaître la vie de nos associations, leurs besoins, leurs propositions pour améliorer la vie associative dans la commune dans la perspective notamment d'une maison multiculturelle.

Quels sont les résultats de l'enquête * ?

Toutes les associations ont répondu (17) ainsi que toutes les sections du Soues Olympique Sport et Loisirs.

Elles représentent un peu notre population :

D'abord beaucoup de Souessois pratiquent un sport à Soues (253 adultes, 160 jeunes dans 13 disciplines). A Soues, on trouve aussi des activités culturelles de peinture, de chant, et, pour les jeunes, en musique et en théâtre.

Des animations et activités de loisirs sont organisées par 7 associations ou comités (comité des fêtes, femmes loisirs, Maupenec, scrabble, 3° age, auto-rétro, chasseurs)

Trois associations ont un caractère militant (parents d'élève, défense de la poste et mouvement de la paix)

Une autre vise à garder le souvenir des anciens combattant et une autre, enfin, a un caractère religieux.

Ces activités regroupent 550 adultes** (la moitié pour la pratique d'un sport) et 260 jeunes** de moins de 20 ans (dont 60% pour la pratique d'un sport).

Les activités de plein air se déroulent, bien sur, autour du Lac, sur les terrains équipés, et dans la nature encore bien présente dans notre commune et aux alentours !

Les activités en salle mobilisent l'ensemble des locaux disponibles à Soues, presque tous gérés par la commune : la salle polyvalente et la salle 4 de la Mairie sont de loin les plus demandées

(les plus disputées !) puis le dojo, et la maison témoin du lac ; enfin, le local des pompiers, les ateliers municipaux, l'école, la salle du foot hébergent une ou deux associations.

A travers cette enquête, les responsables des associations ont exprimé à la municipalité les demandes suivantes :

Continuer à assurer l'entretien, le nettoyage des locaux, renouveler ou réparer le matériel défectueux et disposer d'un grand local à usage multiculturel.

Ils ont fait plusieurs suggestions pour que le patrimoine soit mieux connu, que les associations puissent se rencontrer et qu'elles soient mieux connues des habitants.

Que fait la Mairie ?

Le conseil municipal vote chaque année une aide financière aux associations.

Le personnel municipal nettoie et entretient les bâtiments et les locaux utilisés par les associations.

La Mairie gère les réservations de salle ; dans ce but, la Mairie organise chaque année en Novembre une grande réunion pour planifier les besoins sur l'année suivante.

Les élus et le personnel rencontrent les responsables, s'informent et mettent à jour leur connaissance de la vie des associations de la commune.

Ils orientent le public qui vient en Mairie vers les activités qui l'intéresse.

C'est pourquoi nous sommes heureux de présenter ci-dessous les associations de Soues à tous les habitants récemment arrivés comme à tous ceux qui constituent aujourd'hui notre commune.

* le questionnaire est disponible sur demande à la Mairie

** ces chiffres comprennent quelques personnes membres de plusieurs associations et des personnes habitant une commune voisine



La Vie des Commissions

Commission Environnement - Cadre de vie

MAISONS FLEURIES 2009

« Symphonie de fleurs »

Au fil d'une balade estivale, au sein de notre commune, les membres de la commission « Cadre de vie » ont pu apprécier les espaces fleuris de nos particuliers.

La commission a pour objectif de sélectionner le fleurissement dans la diversité du décor, l'harmonie, les couleurs et la quantité.

L'investissement des Souessois et des Souessoises mérite d'être souligné au regard des réalisations obtenues. Toutes nos félicitations à ceux et celles qui œuvrent avec beaucoup de plaisir à façonner leur jardin, leur balcon ou leur petit espace, tout en permettant un surplus d'embellissement à notre commune.

Le Palmarès 2009 s'établit comme suit :

- **Maisons avec petit périmètre fleuri (contours de la maison)**

M. & Mme Barragué Jean
M. & Mme Domenech Philippe
M. & Mme Labat Daniel



1^{er} Prix Parc
M. et Mme BOURAU Marcel



1^{er} prix Balcon Mme ALAUZET Rose

- **Maisons avec espace fleuri (cours, pelouses, parcs)**

M. & Mme Bourau Marcel
M. & Mme Baduel Louis
M. & Mme Vammalle Pierre

- **Façades, murs, fenêtres, balcons, pas de porte**

Mme Alauzet Rose
M. & Mme Marqués Antoine
M. & Mme Setau François

Le vendredi 16 octobre 2009 en salle n°2 la municipalité a honoré nos lauréats pour leur distinction, d'un bouquet rond, d'un diplôme encadré et d'un bon d'achat chez un fleuriste.

P. Huillet



1^{er} Prix Petit Périmètre M. et Mme BARRAGUE Louis

Lauréats 2009



La Vie Economique

De nouveaux acteurs de la vie économique à Soues

A côté de la boulangerie de **M. RONNET**, le « Huit à Huit » a changé de gérants : **Melle SENSEVER** et **M. MARCHIRO** en ont pris la direction.

Au 4, de la rue Victor Hugo, se sont installés plusieurs professionnels :

- **Jean Philippe TROUVAIN**, Artisan Peintre-Décorateur, vous propose ses services.
- L'entreprise de **Thierry TUAL** est spécialisée dans la tuyauterie et la chaudronnerie, la soudure et la fabrication de portails, grilles et escaliers.
- **ACTEMIUM**, avec son Responsable d'affaires **Audren DERUYTER**, société du groupe VINCI, est un Bureau d'études qui propose des solutions pour l'industrie.

« La Vie de SOUES » souhaite à ces entrepreneurs un plein succès et un développement de leur activité, conforme à leurs attentes, dans notre commune.



ACTEMIUM

Audren DERUYTER
Responsable d'affaires

ZAC ACTITECH
15, rue l'Abbé Grégoire - 64140 Billère - France
Tél. +33 (0)5 59 13 03 15 - Fax +33 (0)5 59 13 03 13
Mobile +33 (0)6 15 97 25 09
Email : aderuyter@actemium.com

Une société de **VINCI ENERGIES**

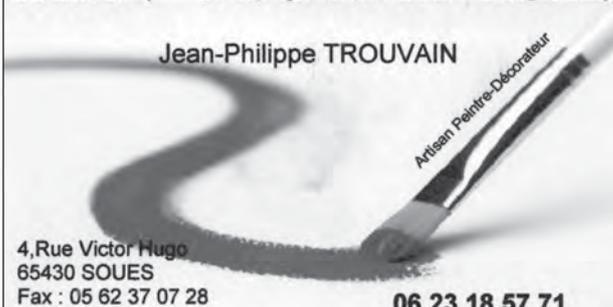
Groupe Actemium - Bureau d'études

TARBES - BIGORRE PEINTURES

Jean-Philippe TROUVAIN
Artisan Peintre-Décorateur

4, Rue Victor Hugo
65430 SOUES
Fax : 05 62 37 07 28

06 23 18 57 71



ENTREPRISE TUAL Thierry

TUYAUTERIE & CHAUDRONNERIE
SOUDURE TOUS MÉTAUX
FABRICATION DE PORTAILS & GRILLE DE DÉFENSE
ESCALIER & DÉCORATION INOX

4 rue Victor Hugo
65430 SOUES
Fax : 05 62 37 07 28
email : T.tual@orange.fr

Tél 06 29 31 35 83

M. Tual Chaudronnier



Huit à Huit - Melle Sensever et M. Marchiro



Le Huit à Huit et la Boulangerie



M. Ronnet - Boulangerie

FEMMES LOISIRS

UN CLUB ACTIF



Femmes-loisirs, club situé à la « Maison Témoin » à Soues, est un club actif en place depuis une trentaine d'années.

Il compte une quarantaine de personnes que se retrouvent chaque mardi et jeudi de 14 h à 17 h.

C'est une ruche active où l'on échange idées, savoir-faire, compétences...

Ces dames réalisent coussins, abat-jour, tableaux, peintures sur tissu, sur soie, cadres en trois D, découpatch etc., mais également se confectionnent des vêtements et des tricots.

Mais également se confectionnent des vêtements et des tricots.

On ne s'ennuie jamais dans ce local : on parle beaucoup en travaillant.

DESSINE-MOI UN MOUTON

Peinture en liberté autour du Lac de Soues le 4 juillet 2009)

L'idéal était un temps ensoleillé, une chaleur moyenne un léger souffle de vent. Les peintres auraient été aux paradis. Les Dieux en ont décidé autrement : ciel plombé zébré d'éclairs, passage pluvieux, la première journée peinture en liberté au Lac de Soues à été, on peut le dire arrosée.

Malgré ces intempéries 19 artistes ont installé leurs matériels : chevalets, tables, toiles, cartons, aquarelles, acrylique, pastels

Les promeneurs ont vu se jouer sous leurs yeux

la symphonie des couleurs, la création en direct, la naissance de plusieurs œuvres !

Les peintres s'étaient réunis à l'abri sur la terrasse du kiosque, et quelques intrépides sous les arbres.

Tout était parfait, jusqu'au repas pris au restaurant 'La cahute aux moules » (quelques tableaux de cette journée y séjourneront pendant un mois).

Première expérience qui sera reconduite.

L'association Dessine moi un mouton, et la commission culturelle remercient les acteurs de cette belle journée.



LE PROGRAMME 2009-2010

L'association a débuté la saison 2009/2010 et, cette année ouvre un cours de peinture à l'huile. Monsieur Richard Mena, est venu nous rejoindre à cet effet.

Voici le planning hebdomadaire de l'association :

- dessin, le lundi avec Mme Françoise Cervantés
- huile, le mardi avec M. Richard Mena
- acrylique, le mercredi avec M. André Borde
- aquarelles, encre,pastel, le jeudi, et le samedi M. Michel Bégué

Si vous êtes intéressé, il reste encore quelques places pour le lundi, et le mardi.

Le mercredi est le jour des enfants, encadrés par Jocelyne Brune. Cette année, il n'y aura pas d'exposition, mais il faudra quand même préparer le thème de la future.

Enfin, l'association présente tous ses vœux, à la municipalité et aux habitants de Soues.

M.P. B.

SOSL : Réouverture d'une section DANSE DE SALON

Depuis le 04 novembre 2009 et à raison d'un cours par semaine.

Les mercredis soirs de 21h à 22h (hors vacances scolaires).

Dans une ambiance décontractée mais studieuse, grâce à Marc (notre prof) nous sommes initiés aux différents "pas" pour : le Paso, Tango, Cha-cha, Valse, Salsa et Rock.

Venez nombreux nous rejoindre !

Pour tout renseignement, s'adresser à Charly au 05 62 33 00 97

PS : Une douce pensée pour A.L.



COMMUNIQUÉ

M. GREGO Rémi
32, rue André Fourcade à SOUES

vous propose l'entretien courant de vos véhicules à domicile avec un camion atelier, du lundi au samedi matin.

Le nom de sa société : « MECA D'HOME »

Son activité débutera le 4 janvier 2010.

Vous pouvez le joindre au 06 81 62 94 53

LE MOUVEMENT DE LA PAIX COMMUNIQUE

Pour un monde libéré des armes nucléaires

La conférence d'examen du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) en mai 2010 pourrait relancer un processus de désarmement.

Les engagements récents de Barak Obama et Dmitri Medvedev ouvrent de nouvelles perspectives que nous devons mettre à profit pour obtenir des avancées mesurables en vue de l'abolition de l'arme nucléaire.

Aujourd'hui, la planète est face à un double danger: la modernisation des armes nucléaires des pays dotés et les risques de prolifération. Cela menace directement la sécurité internationale en augmentant le risque d'un conflit nucléaire.

Pourtant, le désarmement nucléaire est depuis près de 40 ans une obligation internationale prévue par l'article VI du TNP ("... chacune des Parties au traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires et au désarmement nucléaire généralisé ...") et rappelée par la Cour internationale de justice de la Haye en 1996.

Pour autant les EDAN (Etats Doté d'Armes Nucléaires) ne manifestent pas la volonté d'appliquer cet article. S'ils ont, sauf la Chine, désarmé quantitativement, aucun ne l'a fait qualitativement. Ils ont, au contraire, modernisé leurs armements et pris des dispositions pour conserver leur capacité nucléaire indéfiniment.

L'attribution du Prix Nobel de la Paix à Barack Obama a été interprétée comme un soutien à l'action pour abolir l'arme nucléaire, essentielle pour sauver la planète et l'espèce humaine d'une disparition programmée par l'arme atomique.

Le désarmement nucléaire est bien un sujet d'actualité.

Des modalités concrètes d'élimination sont proposées dans le modèle de **Convention d'élimination des armes nucléaires** déposée auprès de l'Onu par le Costa Rica et la Malaisie et aujourd'hui soutenue par 127 pays. Il est temps de les mettre en oeuvre. Le débat n'est plus pour ou contre mais quand?

A l'initiative de l'association australienne des Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, une campagne de soutien au modèle de Convention a été lancée. C'est la campagne ICAN, International Campaign to Abolish Nuclear weapons (campagne internationale pour l'abolition de l'arme nucléaire). Elle est portée en France par un collectif de plus de 57 organisations représentatives de la diversité de la société française, dont l'AFCDRP (Mayors for peace) à laquelle est adhérente la ville de Soues.



S'appuyant sur un contexte international nouveau qui rend plus que jamais inutiles et dangereuses les armes atomiques, les 4èmes Journées du désarmement nucléaire, (qui se sont tenues les 16/17/18 octobre et qui ont accueilli des partenaires d'autres puissances nucléaires venus des Etats-Unis, de Russie et de Grande Bretagne, ainsi que de Belgique, d'Allemagne, du Japon et d'Australie. Parmi eux, Sergueï Kolesnikov, député à la Douma russe et Jérémy Corbyn, parlementaire britannique) appuient la Convention d'élimination des armes nucléaires, soutiennent la campagne ICAN.

Cette campagne d'interpellation du Président de la République pour que la France soutienne le modèle de convention d'élimination des armes nucléaires est faite par carte pétition. Elle sera accompagnée d'une série d'initiatives décentralisées formant le Tour de France de l'Abolition. Le coup d'envoi a été donné par l'accueil, devant le Mémorial pour la Paix de Caen, de la « Flamme de l'Abolition » venue d'Hiroshima.

Nous avons donc six mois, six mois pour développer le maximum d'action pour l'abolition des armes nucléaires. Sur notre département, nous allons prendre contact avec les partenaires de la campagne ICAN afin de mobiliser l'opinion publique en vue de la Conférence de révision du Traité de non-prolifération nucléaire en mai 2010 à l'ONU à New-York.

Il faut que notre ville bouge pour le désarmement nucléaire, il faut avoir des milliers de signatures pour l'abolition de l'arme nucléaire à remettre à la délégation qui ira à New York.



Dany Allaire, Christine Cazaux et Judith Le Blanc (USA) lors des Journées du Désarmement Nucléaire



Flamme de l'abolition. Disponible auprès du Mouvement de la Paix

La rentrée c'est déjà du passé

Depuis le 14 septembre les cours de musique ont repris sur l'ensemble des écoles de musique du Grand tarbes.

Pour la Boîte à Musique cette rentrée est de bon augure pour l'avenir. Nos effectifs sont en progression , environ 50 élèves sont inscrits : répartis sur 4 groupes de niveau en solfège et sur les différents cours d'instruments que propose notre école.

Cette augmentation nous réjouit, car depuis plusieurs rentrées nos effectifs étaient stables,voire à la baisse.

De nouveaux élèves en éveil musical et cette année, surprise : un groupe d'adultes a repris le chemin de l'école .

Bienvenue à tous pour cette rentrée 2009/2010

Pas de changement au sein de l'équipe pédagogique :

Mr Pascal Garde	Clarinete
Mme Nathalie Lamarque	Piano
Mme Stéphanie René	Accordéon et Eveil musical
Mme Nathalie Garcia	Saxophone
Mr Bruno Jacomet	Trompette
Mr Julien Gefflot	Batterie et Solfège
Mr Michel Moreau	Guitare

Depuis la création des écoles de musique du Grand Tarbes, de nombreux projets ont aboutis.

Nous travaillons et échangeons toujours avec les écoles du Grand Tarbes.

Nos travaux sur la tarification unique sont en bonne voie. Nous espérons pouvoir la mettre en application pour la rentrée prochaine.

Cette année mise en route d'une harmonie cadets (niveau 2eme année en instrument) regroupant tous les élèves des écoles du Grand Tarbes. Répétition le vendredi soir de 18h 00 à 20h00.

2 concerts exécutés par l'harmonie du Grand Tarbes « NOUGAROT » seront donnés au mois de décembre, l'un au conservatoire, l'autre à Bernac-Débat.

Le projet « Cubain » : le groupe Cubain Buena Vista Social Club se produira à Tarbes du 17 au 20 mars. Cela sera pour l'agglomération Tarbaise une occasion de découvrir cette musique au travers d'ateliers et concerts auprès des écoles primaires, avec un concert de clôture le 19 mars au soir à la Gespe.

A noter sur vos agendas :

Le 8 janvier la galette des rois et assemblée générale salle 4 à 18h00

Le 8 mai cérémonie au monument aux morts

Le 9 mai audition des élèves salle 4 à 15h00

Notre petit ensemble n'a pas encore repris son activité. Il manque encore quelques musiciens pour pouvoir commencer les répétitions.

Nous invitons tous les musiciens qui le souhaitent à venir nous rejoindre. Notre répertoire est varié, jeunes et moins jeunes y trouvent plaisir et détente, et de bons moments vous y attendent..... Alors n'hésitez pas !!!!

(Contact Mr Aguirre Daniel)

Le bureau :

Président : PJ Huillet tél : 05 62 33 06 88

Vice-Président : D Aguirre tél : 05 62 33 06 33

Secrétaire : J Tisé-Grimaud tél : 05 62 36 91 50

Trésorier : MJ Pierret tél : 05 62 33 09 43

P.J. Huillet



Le groupe des anciens



Eveil musical

Les Chanteurs de Soues



Après la trêve estivale, les Chanteurs de Soues ont repris le chemin de la salle 4 de la Mairie pour les répétitions du vendredi soir.

La dernière saison s'est terminée le 9 juillet par une soirée très appréciée en l'Eglise de Nestalas à Pierrefitte.

Tous les chanteurs s'appliquent désormais à

préparer les prochaines manifestations.

Si vous aimez chanter dans la bonne humeur et la convivialité, vous pouvez nous rejoindre...

Pour tous renseignements contacter: **Dany Dubarry** Tél : **05.62.31.06.19** ou **06.79.13.58.14**

Section A.R.A.C

Cérémonie le **13 Juillet** à Tarbes, le drapeau de l'A.R.A.C. présent.

Le 14 Juillet à Soues, mais très peu de monde.

Le 9 Août - Inauguration d'une stèle à Hiis 2 drapeaux et 8 membres de la Section présents.

Le 22 Août - Cérémonie du 65 anniversaire de la Libération. Pour la première fois, dépôt de gerbe aux Aviateurs (stèle) par la Mairie et la présence du Comité de Libération.

Au Bécut, 5 drapeaux et dépôt de gerbe (St Martin – Soues) et le Comité de Libération.

Le 23 Août - Libération de Tarbes 21 drapeaux mais peu de monde à la cérémonie .

Le 30 Août - Grillades organisées par la Section A.R.A.C., 80 personnes présentes dont 41 de Séméac. Beaucoup de travail pour les épouses de quelques membres qui ont préparé les entrées et surtout les deux « cuistos » Georges et Patrick pour les grillades.

Le 12 Octobre - Décès de notre camarade et ancien combattant Maurice GAILHANOU

Le 24 Octobre - Stèle à Bernac-Dessus (19 Mars 1962) Beaucoup de monde, 36 drapeaux et du « beau monde » (Député - Sénateur)



Les membres de la section sont, je crois très actifs pour toutes les cérémonies dans le département. Oui, ... mais la relève ne suit pas.

Robert LAY

Le club de SOUES CIGOGNES FOOTBALL 2009 / 2010 représente à l'heure actuelle 202 licenciés (malgré le non engagement des U15 et des U17 dans les diverses compétitions, faute d'effectifs suffisant).

La répartition se fait comme suit :

38 « U9 » (débutants), 36 « U11 » (poussins), 28 « U13 » (benjamins), 59 « U19 » (juniors) et « Séniors », 1 arbitre et 40 dirigeants et éducateurs.

Bilan de début de saison 2009/2010 :

Pour les séniors, cette saison débute sous les meilleurs auspices, puisque actuellement l'équipe fanion est première de son championnat de première division district. Tout le club espère fortement une montée en excellence à la fin de cet exercice. Elle est aussi toujours en lisse en coupe du midi et rencontre MONTAUBAN (division honneur) au 5^{ème} tour.

Quant à l'équipe réserve, elle fait un début de championnat honorable.

Les U19 qui possède un groupe de qualité et plein de promesse rivalise avec les meilleurs dans leur championnat district (poule unique).

Pour les U17 et U15 comme mentionné un peu plus haut, nous aimerions pour la saison prochaine relancer ces deux catégories qui nous font actuellement cruellement défaut. Si vous connaissez dans votre entourage, des enfants nés en 1994/1995 et 1996/1997, ils seront les bienvenus. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du club.

L'école de foot « U9 », « U11 » et « U13 » sous la houlette de son jeune responsable Sylvain PROUANE se porte à merveille avec une nette augmentation des licenciés.

Comme quoi le travail et le sérieux de ses éducateurs payent.

Comme vous pouvez le voir avec un peu de volonté et beaucoup de passion le bénévolat associatif permet de maintenir des activités de loisirs de proximité. Je profite donc de l'opportunité de cet article afin de susciter des vocations et faire en sorte que les timides mais néanmoins passionnés nous rejoignent pour encadrer nos enfants pour ne pas les laisser sans occupations et de leur communiquer la passion du foot et le goût de l'effort.

On notera d'une part que trois de nos éducateurs Cédric BONTEMPS., Olivier LAUDEBAT et Philippe LOPES en 2009 ont passé et obtenu le diplôme d'initiateur 1^{er} degré afin de proposer aux enfants un apprentissage de qualité et d'autre part l'arrivée d'un nouvel éducateur lui aussi récemment diplômé en la personne de Sébastien HERNANDEZ. Le label qualité attribué par la FFF (Fédération Française de Football) à notre école de foot n'est pas prêt de nous être retiré avec ce genre d'initiative.

Je tiens à remercier tous les dirigeants pour leur implication et leurs efforts au sein du club.

Cette année encore le club organisera diverses manifestations, alors à vos agendas :

OCTOBRE 2009 – Le 31 une soirée de bienvenue pour la nouvelle saison de l'école de foot sous le thème d'HALLOWEEN.

DECEMBRE 2009 – Le 05 Participation du club au Téléthon organisé par la Mairie.

Le 12 les enfants de l'école de foot et leurs familles sont invités à partager le pot de l'amitié avec en prime la distribution de cadeaux par le père Noël, oui, vous avez bien lu le Père Noël en personne !

MARS 2010 – Le 20 Festi-Foot « fête du club » ouvert à tous. Jeux ludiques l'après midi avec parents et enfants. Le soir grand repas dansant. Un moment de partage et d'échange.

MAI 2010 – 29 et 30 TOURNOI DE SOUES, 16 équipes U9 attendu le samedi et pas moins de 24 équipes U11 et U13 présentent le dimanche.

Remerciements aussi à tous nos partenaires, aux parents accompagnateurs ainsi qu'à la Mairie qui nous donne les moyens de nous occuper de nos jeunes pendant neuf à dix mois dans l'année.

Pour tous renseignements vous pouvez me joindre au 06.99.72.59.78

Le président Sébastien LALLOZ



Une nouvelle association : Les gambettes Souessoises

Une nouvelle association vient de voir le jour sur la commune de Soues : **Les Gambettes Souessoises**.

Messieurs, ne vous méprenez pas, il ne s'agit pas de la création d'une revue style Moulin Rouge ou Folies Bergères, que nenni, faut pas rêver....

Ce nouveau groupe a pour vocation la pratique de la marche, soit de loisir, soit sportive, c'est à dire tous niveaux.

Deux sorties hebdomadaires vous sont proposées : le mercredi et le vendredi soir, de 18 h 30 à 20 h 00.

Lors des échappées nocturnes, les marcheurs(ses) sont sous la protection de brassards lumineux, sécurité oblige.

Alors, Madame, Monsieur !... si vous désirez vous joindre à ce joyeux, mais aussi, sérieux peloton, rendez-vous le mercredi et le vendredi à 18h 30, devant la salle polyvalente de Soues.



Atelier Théâtre : Récré-Activités

Récré-Activités est une association culturelle régie par la loi 1901. Son activité principale est l'animation d'ateliers théâtre destinés aux enfants et aux adolescents. L'atelier théâtre entame sa seizième année d'existence sur notre commune !

L'un de ses objectifs est avant tout de faire découvrir et explorer le théâtre à la cinquantaine de comédiens en herbe inscrits cette année. Amener les participants à la connaissance de soi en se mettant en jeu, grâce à un travail sur le corps en mouvement, la voix, le texte et la diction, l'improvisation, le rapport à l'autre, à l'espace, aux objets...

Chaque fin d'année scolaire, les portes de l'atelier s'ouvrent pour présenter aux classes d'écoles primaires et de collèges les pièces jouées par les jeunes comédiens de la troupe. C'est un véritable temps fort de la saison théâtrale.

Au mois de juin dernier plus de 800 enfants sont donc venus découvrir les histoires mise en scène par les acteurs et leur animatrice Consuelo étroitement entourés par Claire Touyarot qui cette année anime l'atelier des ados, Joséphine pour le groupe des « Bananas split » Claire pour le groupe des « Ouistitis » et Matthieu Sempastous pour le groupe des « Bigoudis » !

Les jeunes ont également participé, durant trois jours au mois de juin dernier, au Festival itinérant des comédiens « Carapatte » où d'ailleurs ils ont été remarqué pour leur travail, et ont reçu plu-

sieurs prix dans différentes catégories : « Prix de mise en scène » « Prix de l'humour » « Prix de l'originalité » « Prix de l'émotion » « Prix de l'énergie » !!! Des récompenses qui ont encouragé et ravi tous les comédiens !!!

Les thèmes des spectacles pour cette nouvelle année sont encore tenus secret...mais promettent de bons moments en perspective !

Les prochaines dates de nos spectacles seront communiquées à partir de janvier 2010 et d'ici là les comédiens en herbe se retrouvent tous les jours de la semaine à la maison témoin de Soues pour partager leur passion du théâtre !

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter Consuelo au **05.62.36.10.14**.

CD





Le week end du 18 et 19 Avril 2009 se déroulait à Soues la deuxième journée de championnats de National 2 de kayak polo masculin. Pour la deuxième année consécutive la commune de Soues avait la gentillesse d'accueillir une journée de kayak polo au lac de Soues et de nous mettre à disposition ses infrastructures. Cette année encore le soleil était au rendez-vous pour cette journée de compétition riche

en suspens et en rebondissement. Tarbes promu cette année en National 2 effectuait ainsi son premier match contre l'équipe de St Nazaire s'inclinant 3-1. Pour son deuxième match elle rencontrait Brocéliande, une équipe qui monte, Tarbes prenait pourtant rapidement les devants en menant 2-0 au bout de 5 minutes de jeu. Malheureusement ils se faisaient rejoindre en fin de première mi-temps pour débiter la seconde à égalité (2-2) et finalement perdre le match 4-2. Les restes des matchs de week end se déroulaient face à des équipes de haut de tableau, et la tâche fut



rude. Deux défaites contre Vern sur Seiche et Pont d'Ouilly respectivement perdu 7-1 puis 4-1. L'objectif de l'équipe de Tarbes cette année étant le maintien elle devra assurer son avenir en N2 lors des quatre prochaines journées de championnats et devra impérativement s'imposer contre ses adversaires directs. Cette journée s'est néanmoins déroulée dans une bonne humeur générale avec le soleil aidant, la visite d'un bon nombre de spectateurs venues profiter d'un bon week end au bord du lac.



Le Roller Artistique des Hautes-Pyrénées a fait sa rentrée



La saison 2008/2009 a permis aux patineurs de s'illustrer dans les compétitions régionales et nationales comme en témoignent les podiums et coupes qui les ont récompensés. Galas et manifestations où le club a été invité ont permis à tous de démontrer les qualités artistiques et athlétiques de ce sport.

Les inscriptions pour la nouvelle saison restent ouvertes toute l'année et c'est avec plaisir que le club accueillera les jeunes débutants tentés par cette discipline encore trop méconnue.

Contact : 05 62 45 29 57 ou 06 74 85 29 90



Bicross Club de Soues : Saison exceptionnelle

La saison 2009 s'est terminée fin juillet par la très belle performance relatée par la presse et la radio de Catherine Soucaze qui est devenue Championne du Monde Women 17/24 ans en 24" à Adélaïde en Australie.

Celle-ci avait auparavant décroché le titre de Vice Championne d'Europe à Frédéricia au Danemark.

A noter également la performance de Marion Torres qui en Pupille Filles a accroché sa première finale Nationale et se classe 6ème Française.

La trêve estivale de courte durée aura permis tout de même de savourer quelques semaines de détente avant de se retrouver dès la rentrée pour démarrer la saison 2010.

De nombreuses nouvelles recrues ont obligés les dirigeants à s'organiser en composant deux groupes, l'un pour les débutants l'autre pour les initiés. Le groupe des débutants est encadré par Philippe Sabatier préparant son brevet d'éducateur, tandis que celui des initiés-compétiteurs est encadré par notre multiple Champion du Monde et Brevet d'Etat Gérard Soucaze.

C'est donc deux groupes d'une vingtaine de Pilotes qui se retrouvent tous les mercredi après-midi sur la nouvelle Piste de BMX, ainsi que les samedi après-midi réservés aux compétiteurs.

En conclusion une année exceptionnelle signe d'un renouveau de la section, fruit d'une structure digne de ce nom et d'un enseignement de qualité.

Il reste à souhaiter que la saison 2010 sera à la hauteur de celle qui vient de s'écouler, et que d'autres éléments viendront renforcer l'équipe de nos meilleures ambassadrices que sont Catherine et Marion.

R. Mangin



C. Soucaze, championne du monde à Adélaïde (Australie)

Aikido SOSL : Section Dynamique

La section Aïkido (FFAAA) de Soues Omnisports (S.O.S.L) a bien débuté la saison.

S'est déroulée au Dojo en présence des membres du bureau su SOSL Mr Dubau, Mr Sempastous, Mme Muller, la remise officielle des grades pour Thierry Lalanne et Didier Martinez qui ont obtenu respectivement leur 2ème et 1ère Dan avec succès à Toulouse. Récompense d'un travail assidu, d'efforts soutenus et réguliers.

Juste avant la rentrée, la section Aïkido SOSL a participé à la journée du sport organisée par le CDOS 65 (le dimanche 06 septembre au lac de Soues). Journée très positive, où notre discipline a connu un réel succès, surtout auprès des enfants, le stand n'ayant pas désempli de la journée.

La section enfants compte 17 licenciés, des jeunes passionnés par leur discipline.

En effet, cette discipline trouve un certain succès chez les enfants, leur permettant d'acquérir une certaine assurance face à l'imprévu, ainsi qu'une certaine maîtrise de soi. Loin des clichés de la violence.

Tous les enfants peuvent pratiquer (à partir de 7 ans), dans la mesure où il n'existe pas de contre-indication de la part du médecin (seul compétent).

L'Aïkido est également l'Art Martial le plus adapté aux femmes.

Sa pratique ne nécessite pas l'utilisation de la force physique, son efficacité repose sur le déplacement.

Chez les adultes (22 licenciés) aussi de nouveaux pratiquants viennent grossir les rangs. Tous les débutant(e)s sont les bienvenu(e)s.

Signalons la qualité des cours, dispensés par des professeurs méritants : Philippe Bayet 4ème Dan Aïkikai, Maritchu Esoaïn 3ème Dan, Darius Dedecius 3ème Dan. Pour les enfants Thierry Lalanne 2ème Dan et Didier Martinez 1er Dan.

L'Aïkido est une synthèse d'Arts Martiaux, créée par O Senseï Morihei Ueshiba

L'Aïkido est certes une discipline peu médiatisée, toutefois sa pratique régulière conduit au parfait équilibre du corps et de l'esprit. Son principe fondamental consiste en effet à faire le vide devant l'adversaire en évitant de s'opposer directement à son attaque et en s'intégrant dans l'action qu'il a engagé.

Il s'agit avant tout de rechercher à désarmer l'adversaire et, plutôt que de l'abattre, de neutraliser ses intentions agressives.

Dans notre société où malheureusement règne un climat de violence, l'Aïkido est un des moyens de lutter contre cette agressivité et de la vaincre.

Les cours enfant ont lieu les mardi et vendredi de 19H00 à 20H00.

Les cours adulte ont lieu les mardi et vendredi de 20H00 à 21H30.

Pour tout renseignement contacter M Lalanne président de la section :

Tel : 06.84.85.02.94

ou le secrétaire M Ferrer au 05.62.93.89.57.

Sur notre site : <http://www.aikido-soues-65.org>

Ou celui de la FFAAA : <http://www.aikido.com.fr/>



Les cyclos

Les cyclos ont une nouvelle tenue,

Le 3 octobre dernier, environ 200 cyclistes sont venus participer à la randonnée organisée par la section.

Les projets pour l'année 2010, L'Ariégeoise, l'étape du tour, pour le centenaire du passage du tourmalet.

Comme l'an passé une sortie raquette sera envisagée, après les fêtes de fin d'année, pour une remise en forme.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous aimez la petite reine.

En attendant, bonnes fêtes

Le bureau :

05/62/37/80/39 annie.viard413@orange.fr

05/62/36/00/09 pm.baron@orange.fr



Pelote Basque à Soues

La saison 2009 touche à sa fin, marquée par les premiers engagements des équipes souessoises dans diverses manifestations.

Présents aux tournois de Vic en Bigorre et de Maubourguet, les pelotaris souessois commencent à se faire un nom en connaissant diverses fortunes. Bravant la météo, rien ne les retient, ni la canicule ni de jouer sous un déluge. Pour sûr, quelques résultats positifs sont à noter, mais les priorités demeurent la convivialité et la bonne humeur.

Pour preuve, lors de la journée du sport de début septembre, pas moins de quarante personnes présentes à échanger quelques points sur la cancha et partager une collation améliorée, bien appréciée de toutes et tous.

A renouveler sans aucun doute en 2010, peut être plus nombreux (ses)...

L'école de pelote basque, sous la direction de **José et Jo**, se développe peu à peu mais surement. En effet, quatre nouveaux sont venus en découvrant au fronton les samedi matin, et les mercredi après-midi au complexe Tournesol à Tarbes (Trinquet et mur à gauche). Vos enfants seront toujours les bienvenus pour découvrir ce sport aux réelles vertus.

L'Assemblée Générale approche préparant la nouvelle saison 2010, avec pour ambition d'organiser notre propre tournoi...

N'hésitez pas à nous rejoindre..... à bientôt,

Patrick LYONNE

Président Pelote Basque SOSL

S.A.V. Soues Activités Vétérans

Né à partir d'anciens « footeux » de Soues, le **SAV** existe en tant qu'association indépendante depuis quatre ans maintenant.

La seule ambition du groupe, fort de plus de trente membres, est de passer un moment de convivialité en tapant dans la balle, et le plaisir de garder le contact entre anciens et nouveaux. En effet, dans le groupe on trouve « d'anciennes gloires » des années passées (*chut pas de date*), mais aussi des « apprentis » qui ont découvert les plaisirs du ballon rond grâce au **SAV**. Hé oui, au SAV tout est possible...



Suivant un calendrier établi entre les groupes « d'anciens » de divers villages de Bigorre, les rencontres amicales se jouent essentiellement le vendredi soir, gage de liberté pour les fins de semaine en famille. Ici, pas de classement, pas de défaite ou de victoire, seul le plaisir de la balle et de se « chamberer » quelque peu sur des gestes un peu perdu, mais l'intention demeure...



Le SAV s'essaie également à quelques sortie/promenade en petite montagne. Pour l'instant les courageux ne sont pas trop nombreux, mais patience cela viendra, c'est sûr, peut être un manque de motivation à l'arrivée...

Enfin, le **SAV**, c'est aussi son tournoi annuel de foot en salle, le 5 février 2010 si pas d'empêchement au dernier moment pour le prochain tournoi, regroupant une dizaine d'équipes dans la salle des sports de SOUES, laissée à disposition gracieusement par le club de hand-ball (*jour d'entraînement*).

Tous nos remerciements pour leur compréhension.



Comme vous le voyez, toute personne de plus de 35 ans (*âge vétérans*) est donc la bienvenue au **SAV**.

Un seul mot : pas de prise de tête.... Sauf pour le ballon bien sur, du moins pour ceux qui savent encore comment on fait.....



Georges RICO & Louis FERNANDEZ
Présidents du S.A.V.





Terrain du futur emplacement

Des géomètres qui jalonnent un terrain, la présence d'élus, il n'en faut pas plus pour interpeller, en toute légitimité, nos concitoyens. Le terrain dont il est question est l'espace qui se situe en face de l'entrée principale de l'école maternelle. Le dit terrain, positionné au sud du lotissement communal, sera le berceau du futur cabinet médical Souessois que l'on doit à la volonté des docteurs Anne Lavit, Isabelle Saint-Blancat, Frédéric Gelber et Lilian Rival. Le désir de la municipalité de conserver le corps médical dans notre cité a facilité l'élaboration de ce projet.

INVITATION AU GOUTER DES SENIORS



**Mercredi 13 janvier 2010
à 14h
Salle polyvalente**

Un après-midi récréatif vous est offert par la municipalité, à l'occasion de la nouvelle année. Le **Duo Francis MICHEL et sa chanteuse** animera cette après-midi à l'intention des personnes de **60 ans et plus**. Chants, accordéon, danse sont au programme.

Inscrivez vous **avant le lundi 4 janvier 2010 à 18h**, soit en vous faisant inscrire au Secrétariat de Mairie, soit en nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU GOUTER du 13 janvier 2010

Nom : **Signature**

Prénom :

Adresse : **Nombre de personnes :**

Il faut sauver la POSTE



A l'appui de la mobilisation exceptionnelle des Français dans le cadre de la votation citoyenne, plus de 2,3 millions d'habitants ont voté contre la privatisation du service public de la Poste. Le comité national contre la privatisation, appelle à une nouvelle campagne « j'écris au Président » (carte postale adressé à Nicolas SARCOZY). A ce jour nous avons à Soues 590 cartes bonnes a expédier.

Le Président de la République, le gouvernement et la direction de la Poste ont décidé de transformer la Poste en société anonyme. Il s'agit en fait de privatiser la Poste.

Après la séparation de la Poste en 4 branches (courrier, colis, financier, réseau des bureaux de poste) dont la finalité recherchée n'était autre que la préparation à la privatisation, le pouvoir en place prétextant directive européennes, crise économique et autre, se prononce pour l'ouverture du capital de la Poste et dépose un projet de loi en ce sens. Tout le monde le sait : rien ne justifie aujourd'hui ce choix (il n'y a aucune directive européenne qui impose d'ouvrir le Capital de la Poste).

Les Transformations en société anonyme de France Télécom, d'EDF et GDF précèdent la privatisation, montrent les gâchis humains et financiers que cela apporte. La Poste reste l'un des derniers Service Public qui rayonne encore sur l'ensemble de notre territoire, l'ouverture du Capital suivie de la privatisation entérinerait la mort du dernier lien social entre le postier et l'usager.

Depuis 2002, plus de 6200 bureaux de poste ont été fermés, plus de 51 000 emplois supprimés.

Passage à niveau

Vous avez remarqué que les deux passages à niveau de notre commune ont été rénovés par Réseau Ferré de France. Il a fallu du temps et de l'énergie pour arriver à ce résultat qui ne s'est pas produit en un jour. Ce type de dossier demande des mois, voire des années. Mais voilà, c'est fait. Les riverains qui hier se plaignaient à juste titre du bruit, déplorent aujourd'hui la vitesse excessive des

A la Poste il y a 49,5% de contractuels. Plus de concours de facteurs depuis l'an 2000.

A France Télécom, l'ouverture du Capital suivie de la privatisation s'est accompagnée d'une multiplication des attaques contre les acquis sociaux (convention Collective Nationale des Télécommunication, restauration, centre de vacances...). Restructurations perpétuelles entraînant casse des services, démantèlement de plateaux téléphoniques.

Dans le monde il y a 4 milliard de personnes sans téléphone...

La nouvelle façon de gérer le personnel entraîne des drames qui explosent : de février 2008 à nos jours, 24 suicides plus 14 tentatives à France Télécom.

Aujourd'hui tant à La Poste qu'à France Télécom, le service Public est devenu le service du Fric.

La défense du service public de La Poste c'est l'affaire de tous.

R. LEZE

La **votation** organisée le samedi 5 octobre dernier par le **Conseil Municipal**, avait permis de recueillir 374 signatures pour le retrait du projet de loi sur l'évolution du statut de La Poste, contre 2 pour le maintien de ce projet et 1 abstention.

L'envoi de **cartes postales** à M. le Président de la République, organisée par le **Comité de Défense de La Poste de SOUES**, s'est soldé par l'expédition de **597** cartes à ce jour.

Bons résultats pour ce type de manifestations, puisque lors des deux appels, plus de 25 % des foyers se sont déplacés.



conducteurs qui n'étant plus « secoués » au passage, foncent désormais.

Aussi nous incitons nos concitoyens à réduire leur vitesse et à être toujours prudents sur ces passages qui sont aussi piétonniers.

G.P.

Depuis maintenant plus d'un an (septembre 2008), le Frère Hermann, frère de l'ordre des prémontrés, installé à Laloubère, guide la paroisse de Soues.

Avec notre nouveau curé nous avons vécu le changement dans la continuité. En effet, avec un désir fort de pérenniser la mission des ses prédécesseurs, le Frère Hermann a apporté sa personnalité et son dynamisme à la vie de notre communauté.

La petite équipe en place à son arrivée s'est largement étoffée et de nombreuses bonnes volontés sont venues apporter leur contribution dans la réalisation des diverses tâches.

Tout comme la municipalité a constitué ses commissions municipales, nous avons constitué nous aussi nos équipes qui se réunissent très souvent à la maison paroissiale, maison achetée jadis par un ancien curé de Soues, offerte à l'évêché pour être mise à la disposition de la paroisse. L'entretien de cette maison est une lourde charge, malgré tout, chacun apporte sa contribution et sa main d'œuvre afin de faire de cet endroit un lieu de rassemblement convivial ouvert à tous.

- **Equipes liturgiques** : Aujourd'hui, six équipes liturgique, composée chacune d'au moins quatre personnes, préparent à tour de rôle la messe du dimanche : lecture des textes, préparation des prières...

- **Equipe du catéchisme** : Six « mamans catéchistes » accompagnée du Frère Hermann accueillent les enfants de Soues trois vendredis par mois de 17 h 15 à 18 h 45. Cette année, 25 enfants sont inscrits et participent activement aux séances. Les jeunes assurent également à tour de rôle le service de la messe du dimanche, comme enfant de chœur, et c'est toujours un grand moment de recueillement pour nous. Les enfants préparent également un conte de Noël qui sera joué dans notre église pour la veillée du 24 décembre. Nous vous invitons d'ors et déjà à venir nombreux pour le spectacle qui sera suivi de la messe de la Nativité !

- **Equipes d'accompagnement au deuil, au baptême** : Ces équipes, en voie de formation, participent à l'accompagnement des familles, à la préparation des célébrations. Nombreux sont les souessois qui passent par l'église pour les grands moments d'une vie. Le prêtre célèbre les sacrements, mais c'est notre communauté toute entière qui se sent concernée par ces événements heureux ou douloureux, c'est pourquoi des laïcs s'impliquent de multiples manières.

- **Equipe du fleurissement de l'église** : L'église de Soues, lieu de prière pour les chrétiens, est notre patrimoine commun. Nous avons donc décidé d'ouvrir autant que possible les portes de ce lieu qui doit être toujours propre et digne. Plusieurs dames se chargent chaque semaine d'apporter des fleurs, de disposer avec goût de beaux bouquets aux pieds de l'autel.

- **Bibliothèque Paroissiale** : Une équipe recense actuellement les livres présents dans la sacristie à l'arrivée du Frère Hermann, afin de les mettre à la disposition des paroissiens. Ce travail est encore en cours d'élaboration mais déjà, à l'issue de la messe du 4 octobre une sélection de livres a été proposée...

- **Conseil Economique** : Ce conseil composé de quatre membres (dont le Frère Hermann) se réunit une fois par trimestre. C'est lors de cette instance que les diverses propositions de grosses dépenses sont abordées. Il faut savoir que quiconque le souhaite peut demander à prendre connaissance des comptes de la paroisse.

- **Chorale** : Avec le Père Benoit, également frère de l'ordre des Prémontrés, la chorale trouve un nouveau souffle pour la répétition des cantiques. La fidélité des dames qui constituent cette chorale mérite d'être soulignée.

Comme vous le constatez, la communauté de Soues s'active. Nous faisons tout notre possible pour que soient célébrés régulièrement des temps forts : bénédiction des tombes au cimetière pour la Toussaint, célébrations tout au long de la semaine Sainte, pèlerinage de Piétat...

La communauté de Soues, c'est vous, c'est nous ... Ce sont tous ceux qui aiment notre église « Saint-Pierre ». La communauté de Soues ne pourrait d'ailleurs pas exister si elle ne pouvait compter sur le soutien de la municipalité. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et tous les conseillers municipaux, pour leur participation et plus particulièrement pour les travaux qui sont actuellement réalisés dans l'église. Nous savons que la municipalité a à cœur d'entretenir ce patrimoine qu'est notre église et nous lui en sommes reconnaissants. Nous avons besoin de tout le monde pour avancer pour faire de notre paroisse un lieu d'accueil et de rassemblement.

Le conseil paroissial

Hommages à Maurice GAILHANOU

Maurice Gailhanou, était un adhérent de notre association « **Dessine-moi un mouton** », dont il était un élément fort doué. Son coup de crayon précis, une touche de couleurs particulières, permettaient, au premier coup d'œil, de dire ce tableau où ce dessin, c'est Maurice qui l'a peint !

Arrivé dans notre association dès sa constitution, il commença par la pratique du pastel. Après une petite pause, il revint pour se lancer, cette fois, dans l'acrylique. Dans nos cours où il y a peu d'hommes, le Maître prenait toujours Maurice en exemple : « regardez Maurice, une vision simple du sujet, une touche précise, le seul qui écoute ...et applique les conseils ».

Le cours du mercredi, auquel il participait, est désormais bien vide. Maurice est parti. Espérons que de là où il est, il puisse peindre le ciel comme il a peint le Lac de Soues.

Au revoir Maurice.

M.P. Baron

Maurice GAILHANOU homme jovial et serviable est parti comme il a vécu : discrètement. Il a été très profondément engagé dans la vie publique et associative de la commune.

Conseiller municipal, élu dans la liste de Michel Barrouquère-Theil en 1983, il le restera pendant trois mandats, jusqu'en 2001. Pour l'anecdote, lors de sa première élection, il fut le membre de la liste qui obtint le plus grand nombre de voix. Cela n'est pas anodin, car Maurice était une figure souessoise, fortement appréciée de tous ceux qui le connaissaient.

Il apporta ainsi, dans ses mandats successifs, sa contribution dans les commissions des travaux, de l'urbanisme, des sports, de la culture et des fêtes.

Maurice, c'était aussi quelqu'un de très engagé dans le monde associatif. Quels services n'a-t-il pas rendu au Soues Omnisport et Loisirs de part ses compétences de bobineur-électricien entretenues durant toute sa carrière professionnelle chez ALSTOM ? Il a également longtemps ravi ses compagnons de sortie de la Section Cyclo du SOSL par ses histoires, anecdotes et jeux de mots : ainsi la route paraissait moins longue et les côtes moins dures à son contact.

Amoureux de rugby, il aimait discuter de ce sport dont il appréciait peu l'évolution vers le professionnalisme, qui stéréotypait le jeu et lui enlevait le panache de la grande période lourdaise et de l'âge d'or du « Stado ».

Doté d'un humour certain, il avait toujours de bons mots qui ravissaient son auditoire. Sous un air patelin, il était doué d'un solide bon sens et d'un jugement sûr. Ses avis distillés avec modestie, étaient pertinents et, en tant que tels, écoutés.

Au moment de la retraite, il intégra la section de l'ARAC dont il devint un membre actif et fidèle. Ses loisirs évoluèrent et il délaissa un peu la bicyclette pour la peinture, comme le retrace bien Marie Paule dans son hommage précédent. Il devait y trouver une forme de refuge intérieur et d'apaisement. Au mois de juin dernier, il participait encore activement à la « journée peinture » autour du Lac. Ce sera d'ailleurs l'une des dernières occasions de le photographier en public.

Maurice s'en est donc allé, sans faire de bruit, comme à son habitude. Nous qui l'avons connu et estimé, qui avons participé à ses côtés à l'action publique et associative, nous conserverons le souvenir d'un homme affable, modeste mais compétent, le souvenir d'un bon camarade fidèle et dévoué, l'image d'un homme intègre et respecté.

Salut l'artiste!

G. Poeydomenge



Maurice Gailhanou lors de la dernière journée peinture



Maurice Gailhanou lors de la journée peinture autour du Lac

Le Scrabble Club de Bigorre

Vous aimez les lettres, former des mots ?

Vous cherchez un club sympathique qui stimulera votre intellect ?

Ne cherchez plus, le SCRABBLE CLUB de BIGORRE vous accueillera avec joie.

Nous comptons une petite trentaine d'adhérents qui se réunissent tous les mardis et vendredis de 14h à 16h à la salle « Foot » (entrée du stade).

Notre association est affiliée à la Fédération Française de Scrabble, ce qui nous permet de

participer, si nous le désirons, aux compétitions locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Pour nous contacter :

Sylvie LASPERCHES (Présidente) au 05 62 34 10 15, ou bien Michèle SEMENTERY (Vice-Présidente) au 05 62 35 00 57, ou bien encore à l'adresse mail suivante : sylvie.lasperches@orange.fr

Patricia Baraldo
Secrétaire

Les élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars 2010

Dans cette perspective, la **révision des listes électorales** est ouverte et sera close le 31 décembre 2009. Les demandes d'inscription ou de radiation sont reçues en Mairie jusqu'à cette date.

Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté ne peut se présenter elle-même, a la possibilité d'adresser sa demande sous pli recommandé, ou de la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Sont intéressés par cet avis :

- les jeunes gens et jeunes filles qui atteindront l'âge des 18 ans avant le dernier jour de février 2010
- les personnes nouvellement naturalisées
- les personnes nouvellement arrivées à SOUES
- les personnes dont l'interdiction électorale est arrivée à expiration
- enfin, les personnes ayant tout simplement négligé, jusqu'à présent, de se faire inscrire.

Pour s'inscrire, il y a lieu de se munir :

- d'une pièce d'identité (toute pièce justifiant la nationalité française)
- d'un justificatif personnel de domicile (quitance de loyer, EDF ou téléphone, avis de ver-

Elections

sement de prestations familiales, ...)

- ou, en qualité de contribuable, présentation pour les 5 années précédentes, d'une des contributions directes communales

Par ailleurs, il est recommandé aux personnes :

- ayant changé de domicile dans SOUES
- ayant constaté une erreur sur leur carte électorale
- n'ayant pas reçu leur carte électorale, de se présenter au Secrétariat de Mairie, munies d'un justificatif de domicile.

Les inscriptions seront prises jusqu'au jeudi 31 décembre 2009 à 17h.

Pour information

le Secrétariat de Mairie sera fermé, **exceptionnellement** :

- à **16h** le jeudi 24 décembre 2009
- à **17h** le jeudi 31 décembre 2009



L'école Jean JAURES : sous le signe de la réhabilitation

Le jour de la rentrée, les enfants tout étonnés ont pu voir de grands échafaudages et des ouvriers chanter sur leurs échelles.

Devant emprunter le couloir de sécurité, certains déjà s'imaginaient emprunter un sentier fantastique où des fées et des lutins les attendaient à chaque tournant, ils empruntaient ainsi le chemin de l'école.

Que diable se passait-il donc ? Pourquoi toute cette agitation ?

C'est que le chantier de réfection de l'école n'est pas une mince affaire ! Pensez donc ! La municipalité a vraiment vu les choses en grand !

La première tranche des travaux prévoit la remise à neuf des toitures, l'électricité doit être complètement refaite et mise aux normes, les plafonds seront abaissés en incluant le chauffage. Ajoutez à cela le remplacement des portes et des fenêtres, la pose de linoléum sur les sols et la repeinte des classes... et vous aurez une idée du changement qui s'opère pour nos vieux bâtiments que l'on ne reconnaîtra bientôt plus.

A l'heure où cet article s'écrit, le premier bâtiment est pratiquement terminé :

Certes un tel chantier entraîne quelques désagréments qu'on oublie vite quand on pense au plaisir que nous aurons, petits et grands, à prendre possession de nos nouveaux locaux.

A la municipalité, un grand merci !

En attendant, l'école suit son cours : l'équipe a été renouvelée pour moitié.

Mme Baqué et Mme Feltes étant parties exercer sous d'autres cieux, Mme Domec a pris possession du CP/CE1, Mme NIVON celle du CE2, Mme CAGGIA et Melle MARTIN celle du CM1 et Mr PREAU celle du CM2.

Seule ombre à ce début d'année, c'est le peu d'enfants que l'école accueille cette année : l'effectif est en effet de 69 alors que nous devrions compter au moins 80 élèves. Espérons que nous conservions toutes nos classes !

En ce qui concerne les activités, nous travaillerons cette année sur l'environnement avec l'aide du SYMAT qui nous propose ses animations.

Pour financer les activités de la coopérative, on peut déjà parler de l'organisation d'un loto, d'une tombola et d'une petite fête de fin d'année se terminant par un repas.

L'Ecole Maternelle

A l'école maternelle de Soues, la rentrée s'est passée avec quelques grincements de dents : une classe a été fermée l'an dernier, il n'y avait donc pas de place pour tous les petits, qui devront attendre septembre prochain.

Equipe de cette année :

M.P. Castaing, Nadège Blanquier et Sylvie en classe des Petits et des Moyens (classe 1)

Natacha Simonnel et Danielle en classe des Petits et des Moyens (classe 2)

Nathalie Maystre et Pilar en classe des Petits et Tous Petits (classe 3)

Marie-Jo Villenave et Marie-Noëlle en classe des Grands (classe 5)

Marie-Pierre Robette, Anaïs et Bernadette en classe des Grands (classe 6)

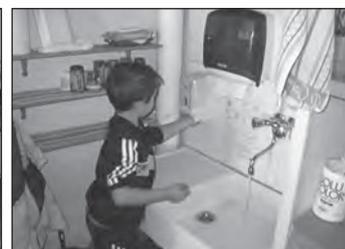
La classe des plus petits a été rénovée par la mairie durant l'été. Un grand merci aux employés commu-

naux (ateliers municipaux et ATSEM) qui se sont donnés du mal pour aider à l'aménagement de la classe.

De plus, à chaque point d'eau, ils ont installé un distributeur de savon. Les élèves sont passés maîtres dans le lavage des mains, des poignets, des coudes, des bras...

En plus de ces activités aquatiques, les élèves ont aussi reçu un ours. En effet, Paz Costa, de l'association Nature Midi Pyrénées est venue dans la classe 1, à la demande de Nadège, faire une animation sur l'ours des Pyrénées : ce qu'il mange, ce qu'il fait, les traces qu'il laisse... Le clou du spectacle étant le gonflage d'un ours grandeur nature dans la classe. Succès garanti !

Sachez-le : l'ours des Pyrénées est plutôt herbivore, mais il mange aussi n'importe quoi. Mais pas les enfants !



Noces de ...



Noces Palissandre
M. et Mme FOURCADE

Noces d'Or
M. et Mme DESNOYELLES



Noces Palissandre
M. et Mme SEMPASTOUS

SPORTS EN FAMILLE

La journée des sports en famille a, cette année encore, connu un succès populaire fantastique sur la plaine de jeu du Lac.
Une réussite remarquable à mettre au crédit de ses organisateurs. Bravo.

